

SymFederation

Invitation à la rencontre du 28 Septembre 2019

Afin de démarrer l'implantation du premier symHostel sur l'agglomération Cœur d'Essonne (pour plus de détails, [voir la fiche en annexe à cette invitation](#)), une première réunion locale est organisée le **samedi 28 septembre de 10h30 à 16h00** chez Marie-Pierre et Christian Baumhauer au 4bis rue du Plessis, 91700 Sainte Geneviève des Bois.

La réunion aura plusieurs temps et objectifs :

- ♦ Faire connaissance
- ♦ Découvrir le *SymVolontariat* et les *SymHostels* et discuter du projet d'une première implantation sur l'agglomération Cœur d'Essonne
- ♦ Discuter des prochains pas, des partenariats à établir, identifier qui peut apporter quoi pour faire avancer le projet
- ♦ Caler un calendrier pour la suite.

Un repas sera proposé le midi.

Merci de confirmer votre participation

- ♦ de préférence en allant sur le [site d'enregistrement de l'évènement](https://cmt.eurtd.com/events/event/view/214841/reunion-de-travail-symfederation-avec-un-repas-partage) (<https://cmt.eurtd.com/events/event/view/214841/reunion-de-travail-symfederation-avec-un-repas-partage>) et en cliquant sur « Attending »
- ♦ ou sinon en envoyant un email à contact.symfederation@symcubator.com.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter l'un des membres de l'équipe de coordination :

- ♦ Christian Baumhauer (christian@baumhauer.fr; 06 0767 3390).
- ♦ David Cohen (dcohend@gmail.com; 06 6149 0507)
- ♦ Gaspard Baumhauer (gaspard@baumhauer.fr; 06 0812 4541)
- ♦ Marie-Noëlle Thauvin (mno.thauvin@gmail.com; 06 8382 1384)



SYMHOSTEL & SYMVOLONTARIAT

EN CŒUR D'ESSONNE

Fiche de présentations pour le groupe local Cœur Essonne

*Par Gaspard et Christian Baumhauer
lundi 16 septembre 2019*

Vision et concept de la SymFederation

La SymFederation cherche à contribuer à une plus grande **dignité** de chacun et à une plus grande **solidarité** de tous. Elle se fixe comme objectif de mettre fin à la peur existentielle, c'est-à-dire celle de manquer de travail, de logement ou de moyens pour vivre dignement, voire de finir à la rue un jour – soi-même ou ses proches. Elle vise à proposer un nouveau contrat social, alternatif à la participation directe en tant que salarié à l'économie de marché – un contrat qui s'appuie sur le principe de **réciprocité** (don et contre-don) avec deux volets indissociables :

- ♦ le *SymVolontariat*, un engagement (à priori à temps plein) combinant travail et formation (entre un minimum d'un tiers et un maximum de deux tiers de son temps), ouvrant droit sur une base non-monnaire à une prise en charge complète des besoins matériels (logement, nourriture, habillement, accès aux services de mobilité, de communication, de santé, de culture et d'éducation)
- ♦ le *SymHostel*, un hôtel social associant le respect de la vie privée et la convivialité, cherchant la mixité sociale et un rayonnement local fort par des services de proximité sur le plan social, économique et / ou culturel – en partenariat avec les acteurs locaux : collectivité, réseau associatif, entreprises, organismes étatiques...

Ainsi la SymFederation cherche à **répondre à un large éventail de besoins sociaux** : précarité, solitude, reconstruction personnelle, besoin d'accompagnement, prise en charge de jeunes enfants, etc. Elle cherche à répondre aux besoins de multiples catégories de personnes qui souhaitent combiner une sécurité existentielle avec un engagement civique fort – par exemple au niveau local – et une évolution personnelle tout au long de la vie à travers le développement continu de nouvelles compétences. Elle s'inscrit en même temps dans une dynamique de **participation à la vie quotidienne au niveau de la collectivité locale** que dans une vision de **solidarité au-delà des générations et des frontières (géographiques, culturelles, socio-économiques...)**.

Chaque symVolontaire contribuera en fonction de ses possibilités, qu'il cherchera à développer dans le cadre de son symVolontariat. Il n'y aura donc plus la séparation classique entre personnes assistées, salariées ou bénévoles mais un contrat à durée limitée de symVolontariat pour chacun. Le SymVolontariat sera porteur d'exigence, d'apprentissage et d'engagement citoyen vécu notamment autour des valeurs de la Charte de la SymFédération telles que la réciprocité, la responsabilité, l'autonomie, l'éducation continue de soi et des autres, la communication non-violente et la civilité. Il permettra aux symVolontaires de **donner sens** à leur vie en développant des activités qui seraient difficilement (ou pas encore) valorisables monétairement dans l'économie de marché.

Un symHostel regroupera typiquement entre 30 et 150 personnes de **différentes générations et catégories socio-économiques** : personnes seules, familles (notamment monoparentales), jeunes, étudiants, personnes âgées / dépendantes, artistes, migrants, personnes sortant de prison, etc. Le symVolontariat sera **ouvert à tous**, indépendamment de leur âge, de leurs ressources, de leur situation familiale, de leur nationalité, de leur casier judiciaire ou de leur état de santé (dans la mesure des limites de la cohésion et de la sécurité des résidents). Il pourra soit être généraliste soit se spécialiser dans des domaines comme la recherche-innovation, l'entreprenariat (économie de marché ou sociale et solidaire) ou encore la création artistique. Au-delà de l'engagement des symVolontaires, il cherchera à mobiliser les citoyens pour les engager toujours plus à être acteurs locaux de la convivialité et de la solidarité au quotidien – un symHostel sera un **lieu de vie ouvert qui rayonnera et interagira avec la commune et l'agglomération**.

Le modèle économique est construit pour faciliter les allers-retours entre l'économie de marché et le symVolontariat. Il cherche à financer les coûts marginaux de l'accueil des symVolontaires par les revenus générés par les services rendus. Ainsi les symHostels accueilleront aussi des visiteurs pensionnaires (logés et nourris) en contrepartie d'un loyer, contribuant ainsi au financement et permettant d'accueillir des familles où certains travaillent pour un salaire et d'autres participent en tant que symVolontaires. Ainsi, les symHostels proposeront sur le plan local des services sur place aux visiteurs et aux résidents (hôtellerie et restauration), des services de proximité qui peuvent contribuer aux services publics locaux (petite enfance, personnes âgées, lieux publics de convivialité, transports en commun), des services aux acteurs économiques (intérimaires à temps partiel pour les entreprises, développement / sauvegarde d'activités économiques existantes, etc.) ; elle cherche à compléter l'offre des acteurs de l'économie locale et de travailler en partenariat, plutôt que de leur opposer une concurrence déloyale. In fine (après une phase d'amorçage) **le modèle économique vise à être durable** et à terme de ne pas dépendre de subventions. Cela permettra une croissance organique – les symHostels formeront aussi les symVolontaires qui s'engageront ensuite dans la création et l'animation de nouveaux symHostels. L'objectif est de progressivement développer ainsi un réseau de symHostels en France, en Europe et dans le reste du monde, avec pour vision le développement d'une économie parallèle répondant aux grands défis sociétaux et écologiques mais en symbiose avec l'économie de marché.

SymHostels et implantation locale

La SymFederation cherche un partenariat fort avec les collectivités (communes et agglomérations) qui accueilleront un symHostel. Le symHostel, animé par les symVolontaires, offrira un espace de convivialité et de travail, d'accueil de différents publics, de services et de formations ouverts sur la ville.

En fonction de sa configuration (géographie, services, mix de symVolontaires) – définie en partenariat avec les acteurs locaux – il pourra servir des objectifs plus ciblés liés au développement local économique, social et / ou culturel. Ainsi un symHostel pourrait accueillir des personnes qui travaillent en intérim à temps partiel pour les entreprises, des apprentis et / ou des étudiants ; il pourra contribuer à la mise en place de nouveaux pôles d'excellence en favorisant l'émergence d'entreprises et d'activités de formation dans un nouveau secteur. Un symHostel pourrait servir d'incubateur pendant des phases d'amorçage – lieu de vie et de travail pour les entrepreneurs symVolontaires en herbe, en contrepartie d'une participation au succès.

Etat d'avancement

A ce stade, le projet a mûri du fait de l'initiative de ses fondateurs (amorcée depuis 10 ans) et d'un groupe de travail, qui regroupe différentes compétences et différentes générations. Ce groupe travaille au concept d'une manière plus intense depuis un an. A ce stade la SymFederation est portée par le SymCubator, une association française fondée en mai 2017 et qui cherche à aider des entrepreneurs intrinsèquement motivés dans l'incubation d'initiatives de progrès sociétal combinant l'innovation, la collaboration, l'éducation et / ou la solidarité. Le moment venu, la SymFederation mettra en place sa propre structure juridique.

Différents acteurs publics ont été rencontrés (adjoint au Haut-Commissaire à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale ; Préfet à l'Egalité des chances de l'Essonne). Des discussions ont été entamées pour collaborer sur la partie immobilière avec des partenaires comme SNL (Solidarités Nouvelles pour le Logement). Des premiers contacts ont été établis avec des grandes entreprises pour coopérer avec elle dans le cadre du projet.

Le projet est maintenant au stade où la SymFederation cherche à **implanter un premier symHostel sur l'agglomération Cœur d'Essonne**. Ce choix est motivé par différentes raisons : le potentiel et l'énergie du territoire, la proximité géographique des fondateurs et les réseaux personnels existants. Ce premier symHostel aurait une double finalité : une expérimentation de terrain afin d'affiner le concept sur le plan pratique, de démontrer sa viabilité et son intérêt ; poser les jalons de la formation qui permettra de reproduire et d'adapter le concept à d'autres acteurs.

Une équipe locale SymFederation réunissant des personnes engagées sur le plan social, économique et / ou politique sur l'agglomération a déjà commencé à se constituer.

Prochains pas pour l'équipe locale

Pour avancer maintenant, il faut

- ♦ Progressivement élargir l'équipe des personnes qui soutiennent projet pour être en contact avec différentes populations cibles qui seraient accueillies ; qui l'aideraient à éclore et qui prépareraient le terrain pour que le symHostel devienne un véritable lieu de convivialité local.
- ♦ Identifier une commune qui est prête à accueillir le premier symHostel et ensuite de coopérer avec elle pour en définir plus précisément les contours par rapport aux services rendus à la commune, directement à ses citoyens et aux entreprises locales. Pour avancer, les porteurs de la SymFederation cherchent à rencontrer des **maires de communes** et des **décideurs** au niveau de **l'agglomération Cœur d'Essonne**.
- ♦ Trouver un lieu pour implanter le premier symHostel, ou en reprenant un bâti existant ou en construisant un premier symHostel. Cela suppose notamment d'impliquer quelqu'un avec des compétences d'architecte et urbaniste.
- ♦ Les contours et l'implantation auront un impact important sur la taille du symHostel, son modèle économique ainsi que les détermineront la configuration du premier symHostel : sa capacité d'accueil, sa localisation, le portefeuille de services à rendre... et de ce fait son modèle économique et les modalités de son financement initial.